

## HADOPI - FICHE DE POSTE

<b>Direction d'emploi</b>	Direction Juridique
<b>Intitulé du poste</b>	Responsable « Propriété intellectuelle »
<b>Statut du poste</b>	Catégorie A - Ouvert aux contractuels
<b>Date de recrutement</b>	Immédiat
<b>Rémunération</b>	En fonction du profil
<b>Contrat</b>	CDD de 3 ans (ou détachement pour les fonctionnaires)

### I. Contexte de la création de l'Hadopi

L'Hadopi est une autorité publique indépendante dotée par la loi du 12 juin 2009 de la personnalité morale, lui conférant la capacité à accueillir comme collaborateurs des fonctionnaires et des magistrats de l'ordre judiciaire (en position de détachement ou de mise à disposition) et à recruter du personnel sous contrat de droit public ; l'effectif total avoisinera une cinquantaine de personnes au deuxième semestre 2010.

La Haute Autorité, composée d'un Collège de neuf membres et d'une Commission de Protection des Droits de trois membres se voit confier pour missions :

- l'encouragement au développement de l'offre légale et l'observation de l'utilisation licite et illicite des œuvres et des objets auxquels est attaché un droit d'auteur ou un droit voisin sur les réseaux de communications électroniques utilisés pour la fourniture de services de communication au public en ligne ;
- la protection de ces œuvres et objets à l'égard des atteintes à ces droits commises sur les réseaux de communications électroniques utilisés pour la fourniture de services de communication au public en ligne.
- Les missions de régulation et de veille jusqu'ici dévolues à l'Autorité de Régulation des Mesures Techniques et portant sur l'exercice effectif des exceptions au droit d'auteur et droits voisins, et sur l'interopérabilité des systèmes de gestion numérique de ces droits (DRM).

Pour l'exercice de ses attributions, la Haute Autorité dispose de services et d'agents publics assermentés. Un Secrétaire Général est chargé du fonctionnement et de la coordination des services sous l'autorité du Président.

**Les agents de l'Hadopi exercent leurs missions dans un immeuble indépendant situé 4 rue du Texel dans le 14ème arrondissement.**

## II. Rôle de la direction juridique au sein de l'Hadopi

La direction juridique assume les missions de nature juridiques confiées à l'Hadopi par le législateur, à l'exception de celles qui relèvent de la compétence de la Commission de Protection des Droits, et est garante de la conformité de l'activité de l'Hadopi aux règles de droit applicables. A ce titre, elle a notamment pour fonction de :

- Préparer et réviser les documents liés au fonctionnement du collège et des services de l'Hadopi (ex : règlement intérieur, charte déontologique, appel d'offres et commandes publiques, contrats de travail, comptes rendus des réunions du collège). Cette mission s'exerce en liaison avec la direction des finances et du développement, responsable de la gestion des services généraux et des ressources humaines ;
- Définir en concertation avec les autres départements les procédures de labellisation confiés à l'Hadopi par le législateur (labellisation offre légale, labellisation moyens de sécurisation) et traiter les dossiers de demandes de labellisation ;
- Gérer les questions juridiques liées aux indicateurs de suivi des offres sur internet et aux expérimentations en matière de technologies de filtrage et de reconnaissance de contenu ;
- Veiller à l'interopérabilité des mesures techniques de protection et à la garantie effective des exceptions au droit d'auteur et droits voisins en cas d'usage de ces mesures (règlement de différends et saisines pour avis) ;
- Déterminer les modalités des exceptions au droit d'auteur et droits voisins prévues par la loi, et fixer le nombre minimal de copies autorisées dans le cadre de l'exception pour copie privée ;
- Assurer un support juridique à l'ensemble des autres directions de l'Hadopi et, le cas échéant, à la commission de protection des droits ;
- Assurer la veille juridique nationale et internationale pour toutes les questions ayant trait aux domaines de compétences de l'Hadopi ;
- Rédiger les avis et demandes d'avis de l'Hadopi, proposer des recommandations législatives ou réglementaires et rédiger les consultations sollicitées par le Gouvernement ou le Parlement ;
- Piloter les études « Propriété intellectuelle et Internet » de l'Hadopi ;
- Prendre en charge les discussions et échanges avec les autorités et services étrangers homologues de l'Hadopi et gérer les relations avec les instances européennes pour les questions ayant trait aux domaines de compétences de l'Hadopi ;
- Défendre les intérêts de l'Hadopi dans le cadre de litiges, avec le soutien des conseils externes.

Dans son fonctionnement, la direction juridique peut également s'appuyer sur des conseils et compétences externes, notamment dans le cadre de procédures contentieuses ou de saisines pour avis, ou en cas de besoin d'expertise ou de soutien sur des questions ponctuelles ou récurrentes. La direction juridique peut également avoir recours à des stagiaires.

### **III. Attributions**

Le Responsable « Propriété intellectuelle » est placé sous l'autorité de la Directrice juridique.

Il assure des missions juridiques dans son domaine de spécialité et intervient, à la demande de la Directrice juridique, sur toute autre question de droit liée aux activités de la Haute Autorité.

#### **A) Propriété intellectuelle**

- Suivi de l'ensemble des questions de propriété intellectuelle liées aux missions de la Haute Autorité ;
- Rédaction de notes de position relatives aux problématiques émergentes liées au droit d'auteur et à l'internet ;
- Suivi des procédures relatives à la garantie des exceptions et à l'interopérabilité (mesures techniques) ;
- Rédaction de contrats, suivi des contentieux liés à la propriété intellectuelle, gestion des actifs immatériels de la Haute Autorité (droit d'auteur, marques, noms de domaine...) ;
- Préparation des projets de recommandations de modification du cadre législatif et réglementaire et des réponses aux consultations sur les projets de loi ou de décret intéressant la protection des droits de propriété littéraire et artistique ou sur toute question relative à ses domaines de compétence ;
- Préparation des projets de demandes d'avis aux autorités administratives, aux organismes extérieurs ou aux associations représentatives des utilisateurs des réseaux de communications électronique mentionnées à l'article L. 331-19 et des consultations pour avis par ces mêmes autorités et organismes ;
- Encadrement et suivi juridiques de l'évaluation des expérimentations conduites dans le domaine des technologies de reconnaissance des contenus et de filtrage, en collaboration avec les autres juristes de la direction ;
- Veille nationale, communautaire et internationale en droit de la propriété intellectuelle.

Dans le cadre de ses missions, le Responsable « Propriété intellectuelle » propose des axes de réflexion à la Directrice juridique et contribue à leur mise en œuvre au sein du Lab « Propriété intellectuelle et Internet ».

#### **B) Affaires juridiques courantes**

Le Responsable « Propriété intellectuelle » assiste la Directrice juridique dans la conduite des affaires juridiques courantes et intervient à sa demande sur toute question de droit relevant de l'activité de la Haute Autorité.

### **III. PROFIL**

#### **A) Compétences requises**

- Troisième cycle de droit de la propriété intellectuelle, droit de la communication et/ou droit des nouvelles technologies ;
- 5 ans minimum d'expérience professionnelle ;
- Excellentes qualités rédactionnelles et clarté d'expression à l'oral ;
- Anglais courant.

#### **B) Qualités souhaitées**

- Excellente connaissance théorique et pratique du droit de la propriété littéraire et artistique (français, européen, international) ;
- Bonne connaissance théorique et pratique des outils et technologies de la société de l'information ;
- Rigueur et organisation ;
- Réactivité, disponibilité et force de propositions ;
- Polyvalence ;
- Esprit d'équipe ;
- Esprit de synthèse, fiabilité du reporting.

### **IV. PERSONNE À CONTACTER**

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être adressées à Mme Sarah JACQUIER, Directrice juridique, avec le rappel de l'intitulé du poste, par courrier électronique uniquement à : [recrutement@hadopi.fr](mailto:recrutement@hadopi.fr)